

07.07.2022 – 11:31 Uhr

Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), Conseil de l'IFSN : Le Conseil fédéral approuve le rapport d'activité et de gestion 2021 du conseil de l'IFSN

Brugg (ots) -

Le conseil de l'IFSN contrôle l'activité de surveillance et la gestion de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), et il rédige chaque année un rapport à ce sujet. Lors de sa réunion du 10 juin 2022, le Conseil fédéral a approuvé le rapport d'activité et de gestion du conseil de l'IFSN pour l'année 2021.

Au cours de l'année 2021, l'IFSN a assuré avec efficacité et compétence la surveillance des installations nucléaires suisses. C'est à cette conclusion que parvient le conseil de l'IFSN qui, en tant qu'organe de surveillance stratégique et interne, fixe les objectifs stratégiques de l'autorité nucléaire suisse pour chaque période de quatre ans dans un mandat de prestations. Ces objectifs sont concrétisés dans des conventions de prestations annuelles, dont la réalisation est évaluée par le conseil de l'IFSN dans son rapport d'activité et de gestion.

Dans son activité de surveillance interne, le conseil de l'IFSN a mis l'accent en 2021 sur le domaine de l'indépendance. La séparation de la surveillance nucléaire de l'économie et de la politique, ainsi que la surveillance de l'IFSN par un organe spécialisé, le conseil de l'IFSN, ont fait leurs preuves. C'est ce qu'a confirmé la mission IRRS de l'AIEA en 2021, qui a par ailleurs fait l'éloge de la culture de surveillance et de sécurité de l'IFSN.

Le rapport d'activité et de gestion a été approuvé par le Conseil fédéral le 10 juin 2022, donnant ainsi décharge au conseil de l'IFSN pour l'exercice 2021.

- [Vous trouverez des informations détaillées dans le rapport d'activité et de gestion 2021 du conseil de l'IFSN.](#)

Contact:

Conseil de l'IFSN
Secrétariat spécialisé
Industriestrasse 19, CH-5201 Brugg
Tél.: +41 56 460 86 78, Fax: +41 56 460 84 99
fachsekretariat@ensi-rat.ch, www.ensi-rat.ch/fr/

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050359/100892272> abgerufen werden.